

Biblioteka
UMK
Toruń

375162

45
d. 59 / 219 / 195



Lassere H

LA

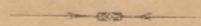
Lassere H

QUESTION POLONAISE

ET

LE CONSTITUTIONNEL

(Extrait du journal LE MONDE des 20 et 22 juin 1861.)



PARIS

IMPRIMERIE BAILLY, DIVRY ET C^{IE},

RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, 49.

1861



LA
QUESTION POLONAISE
ET LE
CONSTITUTIONNEL.

Lettre adressée au Journal le *Monde*, par M. H. LASSERRE.

I.

Monsieur le Rédacteur,

Voudriez-vous, pour aujourd'hui et pour demain, me prêter l'hospitalité de vos colonnes et me permettre de répondre chez vous à un article que le *Constitutionnel* a publié ces jours-ci sur la question polonaise? Je vous en serais infiniment reconnaissant. Les journaux qui me sont habituellement ouverts ne me laisseraient peut-être point parler en toute liberté sur le sujet que je veux traiter.

L'alliance franco-russe pourrait bien être, à l'heure qu'il est, un fait accompli; et vous le déploreriez comme moi, Monsieur le Rédacteur. Quant à la reconnaissance du royaume italien, dont on parle tant depuis quelques jours, elle doit être une conséquence nécessaire de cette alliance.



Ces deux choses ressortent, ce me semble, de l'article du *Constitutionnel* dont je veux parler.

Dans cet article, le *Constitutionnel* abandonne la Pologne, et jette sur la sainte cause, si saintement soutenue dans ces derniers temps par tout un peuple de martyrs, quelques-unes de ces froides ironies que les âmes héroïques trouvent toujours, avec un rare bonheur, lorsqu'il s'agit de railler l'infortune du faible, luttant, dans les anxiétés de la plus poignante douleur, contre l'iniquité et la barbarie du plus fort.

Or, l'abandon de la cause vraiment nationale, en Pologne, nous semble entraîner forcément la reconnaissance du royaume qui prétend représenter la cause nationale en Italie. Remarquez que je ne juge point et surtout que je ne blâme pas : je constate.

— Mais c'est tout l'opposé qu'il faut conclure, s'écrieront quelques âmes naïves. Le *Constitutionnel* ne peut pas, évidemment, se disposer à proclamer là-bas le principe qu'il nie radicalement ici, et faire pour l'apparence [plus ou moins douteuse, c'est-à-dire pour l'Italie, ce qu'il refuse de faire pour la réalité manifeste et vivante, c'est-à-dire pour la Pologne.

Les âmes naïves ne connaissent pas le *Constitutionnel*. Ce journal a souvent représenté en Europe ce que nous appellerions volontiers la politique hégélienne, la politique de l'identité des contraires, la politique de l'identité du oui et du non. Il dit à l'Italie : « Le principe des nationalités est absolument vrai, et je suis avec vous. » Il dit à la Pologne : « Le principe des nationalités est absolument faux, et je suis contre vous. » Puis il se tourne vers l'univers et s'étonne de ce qu'on soit étonné : « Vous voyez, dit-il avec candeur, que je soutiens partout la même politique, et que je n'ai pas deux poids et deux mesures. »

« Les journaux ultramontains, dans ces derniers mois, dit en débutant M. Grandguillot, ont af-

« fecté un grand zèle, un zèle inattendu pour la « Pologne. »

Notez qu'il ne s'agit pas pour M. Grandguillot de savoir si la cause de la Pologne est juste. Point. Les journaux ultramontains ont soutenu cette cause, elle doit être vouée à l'abandon universel. « D'abord, ajoute-t-il agréablement, il s'agissait de secourir un peuple qui paie régulièrement le Denier de Saint-Pierre. »

Cet homme raille : et il lui suffit qu'une nation soit catholique, pour que, selon lui, on doive se réjouir de tous les malheurs qui l'accablent. Il raille, lorsque le sang des femmes, des enfants, des héros, des martyrs, est à peine essuyé dans les rues de Varsovie, toutes remplies des mères en pleurs. Un peuple au désespoir tend la gorge aux bourreaux et se fait massacrer sans combattre, autour de ses croix et de ses bannières, au seuil de ses églises, en chantant des cantiques, en faisant appel à la justice de Dieu. Cette noble nation polonaise présente au monde le plus prodigieux spectacle qu'il ait peut-être vu depuis que les premiers chrétiens allaient mourir pour leur foi dans le Cirque des Césars païens ! et, devant tant de choses grandes, sublimes, attendrissantes, devant l'infamie des bourreaux, devant les pleurs des victimes, M. Grandguillot raille ! Il se permet de railler, et, pour objet de ses railleries, il choisit des malheureux qu'on égorge !...

Voulant abandonner la cause polonaise et la discréditer parmi ses lecteurs, il insinue avec une effronterie rare que, seuls, les « journaux ultramontains » l'ont soutenue. Mais le *Siècle*, dont le R. P. Gratry a cité un article dans sa brochure sur la Pologne; mais l'*Opinion nationale*, qui vient de relever, elle aussi, l'article du *Constitutionnel*; mais la *Presse*, mais le *Journal des Débats*, par la plume de M. John Lemoine; mais la *Revue des Deux-Mondes*, dans un article remarquable de M. de Mazade; mais le *Courrier du Dimanche*; mais



la *Patrie*, qui n'a même pas voulu insérer la note que le *Moniteur* publia, il y a un mois environ, contre le mouvement polonais, et tous les journaux français, en un mot, n'ont-ils pas émis la même pensée que les « journaux ultramontains ? » Or, une cause qui réunit en sa faveur des esprits si divers a grande chance de représenter dans l'ordre de la justice ce que l'évidence est dans l'ordre mathématique.

Le *Constitutionnel* lui-même, sur cette même question et dans le même sens, est sorti de sa réserve; mais le *Constitutionnel* croit, non sans raison, que ce qu'il a de mieux à faire, c'est d'oublier ses vieux articles et ses vieux péchés, et de défaire le lendemain ce qu'il a fait la veille. Unique ressemblance qu'il ait avec la sage Pénélope.

M. Grandguillot prétend que les journaux ultramontains « ont presque conseillé une guerre européenne en faveur des Polonais. » Admirez ce *presque*, qui atténue la phrase, et la réduit aux proportions d'une inexactitude volontaire. Ne pourrions-nous pas dire que c'est *presque* un mensonge; car, tout en reconnaissant pour notre compte que cette guerre en vaudrait bien d'autres, nous ne savons personne dans la presse qui l'ait encore conseillée.

Non ! personne n'a prêché la guerre, même pour cette cause si grande et si juste ! car tous les esprits éclairés et au courant de cette grave question, savaient parfaitement que la véritable solution du douloureux problème posé par la Pologne devait être cherchée ailleurs que sur les champs de bataille.

M. Grandguillot non-seulement ne veut pas de la guerre, mais il la redoute au point de ne pas même permettre au Gouvernement d'exprimer la moindre sympathie pour la Pologne. « Un concours moral, s'écrie-t-il avec effroi, entraînerait forcément un concours actif. » Et, par là, il conseille aux gouvernements européens de tout

laisser faire sans rien oser dire; de laisser massacrer si on massacre, et de garder devant ces scènes affreuses l'impassible attitude d'un égoïsme poltron. Pas de concours moral, pas d'union de cœur avec les malheureux, pas de flétrissure aux égorgeurs, de peur que la sanglante victime ne conçoive et ne nourrisse en son cœur quelque espérance de secours et ne tourne vers nous ses regards.

Telle est la tâche politique que M. Grandguillot s'efforce de préconiser. Ce ne sera jamais, Dieu merci, celle de notre glorieux pays. « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Voilà la fière devise de tout ce qui est grand en ce monde, des grandes âmes et des grandes nations : voilà, j'en atteste l'histoire, la vraie devise de la France.

M. Grandguillot, après avoir donné au Gouvernement un si noble conseil, fait également à la presse un appel non moins généreux. Il prétend que les Polonais eux-mêmes reconnaissent qu'on ne peut les secourir. « Ne pouvant les secourir, « ajoute-t-il, il nous a semblé qu'il était loyal à la « presse française de ne pas les exciter. »

Les *exciter* ! Il s'agit bien de cela ! il s'agit de reconnaître le droit et la justice, là où il y a droit et justice. Il s'agit de ne pas dire à des gens qu'on égorge et qu'on vole : « Comme je ne puis vous secourir, je ne veux pas même trouver que vous avez raison et que votre assassin a tort. Rapportez-vous-en à la bienveillance de celui qui, dans les rues de votre capitale, fait fusiller vos amis, vos frères, vos femmes, vos enfants, sans défense; du successeur de ceux qui ont traîtreusement volé votre patrie à vos pères, qui ont transporté d'un seul coup cinq mille de vos familles en Sibérie, et qui, de tout temps, ont fait de votre pays un champ tout fumant de carnage. Rapportez-vous-en à ses paternelles intentions : « Les concessions qu'il fait « sont sérieuses, comme dit M. Grandguillot, et « seront honnêtement mises à exécution, quoi « qu'on ait pu dire. Nous connaissons trop par ex-

« périence ce que vaut la parole du Czar, pour
« qu'il nous soit permis un seul instant de la
« mettre en doute. »

Ah! les Polonais aussi connaissent *par expérience* ce que vaut la parole des Czars, et, à eux aussi, le doute n'est point possible! Qu'a donc été, depuis Catherine, la conduite des Czars envers la Pologne, sinon une série d'incessantes promesses suivies d'incessants massacres? M. Grandguillot ne le peut ignorer; et, s'il l'ignore, le spectacle de ce qui se passe doit le lui apprendre.

Au mois de février, lorsque a éclaté le mouvement national, qu'a fait le gouvernement russe? Il a été déconcerté, il a reculé tout d'abord, il a fait des concessions; il a appelé à lui la Société agricole; il a publié des programmes libéraux. Pendant ce temps, il faisait venir des troupes à marches forcées; puis, quand Varsovie a été pleine de soldats, il a retiré ses concessions, dissous la Société agricole, déchiré tout programme libéral et recommencé les massacres dans de plus vastes proportions.

Devant un tel état de choses, que devrait faire l'Europe? Quelle devrait être l'attitude des gouvernements et celle de la presse?

La question est grave et mérite d'être traitée avec quelque étendue. Ce sera, Monsieur le Rédacteur, l'objet de la seconde partie de ma lettre.

II.

Avant de dire comment nous comprenons la solution de la question polonaise telle que l'ont posée les derniers événements, disons un mot de l'effet qu'a produit en Europe cette question, surgissant tout à coup au milieu des préoccupations actuelles du continent.

Avant tout, l'indignation excitée par les massacres de Varsovie a été universelle et profonde. L'as-

sassinat à coups de fusil, à coups de sabre, à coups de fouet, d'une multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, de prêtres, faisant des processions ou allant s'agenouiller autour des croix et des madones; le meurtre d'une population désarmée qui ne se défend pas et qui se borne à prier et à chanter des hymnes et des cantiques; les morts, arrachés violemment par les bourreaux à la piété des survivants, et ensevelis nuitamment dans quelque lieu caché, derrière les murs d'une forteresse, afin que personne ne puisse venir révéler ces reliques; les blessés, disputés aux mains amies qui les soignent pour être entraînés tout sanglants dans les prisons et dans les citadelles; toutes ces horreurs froidement accomplies par un gouvernement régulier, au nom de l'autorité, au nom de la paix, au nom de l'ordre, au nom des dieux, voilà certes un spectacle tel que le monde n'en avait point vu de pareil depuis que les Césars romains livraient à leurs satellites la foule sublime des martyrs.

Et cependant, constatons-le avec douleur, l'attitude des gouvernements n'a pas été, dans cette circonstance, à la hauteur de l'indignation qu'éprouvait la conscience publique, et que, sans aucun doute, ils ont ressentie eux-mêmes devant ces effroyables barbaries.

La Pologne, dont on vient en ce moment d'égorger si horriblement les enfants, a, depuis bien longtemps, cet étrange destin, de faire naître chez tout le monde les plus ardentes et les plus sincères sympathies; et, d'un autre côté, de voir ces sympathies, si vives dans le fond, s'exprimer timidement au dehors et redouter en quelque sorte de se traduire par quelque démarche décisive.

D'où vient cette apparente contradiction? La question polonaise est-elle trop petite pour prendre place dans les préoccupations des Etats? Non, certes; elle est trop grande, au contraire, et c'est là son malheur.

On ne voit la solution de cette question que

dans la guerre, et dans une guerre si formidable qu'elle embraserait toute l'Europe. De là l'état de choses que nous signalons. Si les consciences s'indignent devant des iniquités si criantes et demandent qu'on y mette fin à tout prix, les intérêts s'alarment et redoutent les vastes périls que ferait naître une intervention par les armes.

Par ses côtés les plus élevés, l'homme a faim et soif de justice, et voilà la cause de la chaleureuse sympathie qu'inspire la Pologne; par des tendances moins nobles, mais malheureusement tout aussi fortes, l'homme a faim et soif de repos, et voilà le secret de la réserve craintive avec laquelle on exprime ces sentiments.

Quelques-uns en veulent même aux Polonais de leur courage, de leur héroïsme, de leur martyre; quelques-uns leur en veulent de vivre et d'avoir raison. Ils sont pour l'Europe un remords gênant. S'ils étaient morts et immobiles dans leur tombe, l'Europe prendrait peut-être son parti de ce remords, c'est-à-dire qu'elle n'y penserait plus; mais cette victime ne veut pas mourir, elle se dresse saignante; son sang (ceci est à la lettre), son sang coule sous le glaive de l'assassin, elle se débat sans se défendre, elle invoque la justice, elle invoque l'humanité, elle crie au secours; et elle met de la sorte les gouvernements de l'Europe dans la cruelle alternative, ou de sortir de leur repos et de se hasarder dans les aventures, ou de rester dans une inaction que la conscience universelle prend pour de la lâcheté.

Ah! disons-le hautement, les gouvernements de l'Europe se jugeront eux-mêmes à la façon dont ils jugeront cette cause et dont ils répondront à cet appel!

Demandons-nous cependant si l'opposition que certains hommes d'Etat croient voir, en ces circonstances, entre le devoir moral de l'Europe et son intérêt, est, au fond, bien réelle et si le dilemme dans lequel on prétend que doit succom-

ber l'honneur ou la paix du continent est autre chose que le sophisme des âmes sans courage et des esprits sans profondeur.

Il existe, croyons-nous, une politique très-simple et très-droite, qui, sans troubles, sans guerres et sans dangers, concilierait l'intérêt bien entendu des gouvernements européens avec leur devoir; avec ce qu'attend dans l'angoisse le noble peuple qui subit à cette heure les douleurs du martyre; avec ce qu'exige d'eux leur propre honneur et la conscience des honnêtes gens.

Une simple intervention diplomatique serait-elle inutile? Non; mais elle ne serait peut-être pas tout à fait suffisante. Faut-il donc recourir aux armes, et la guerre serait-elle, comme on le dit, le seul moyen de résoudre la question polonaise? Nous sommes loin de le penser. Nous pensons même tout le contraire.

Cette intervention par les armes, la Pologne ne la demande pas; et la situation des choses ne la rend point nécessaire.

Les Polonais ont entrepris une lutte désarmée, une lutte toute nouvelle, dans laquelle ils espèrent que la justice triomphera par sa puissance intrinsèque, c'est à dire par la force morale. Ils n'exigent nullement et ne doivent point exiger que l'Europe fasse ce qu'ils ne font pas eux-mêmes, qu'elle porte la question sur le terrain de la force matérielle et qu'elle en soumette la décision à l'incertain jugement des batailles.

Qu'en 1830-31, alors qu'ils combattaient les Russes à main armée, ils aient invoqué l'appui des légions françaises, rien de plus naturel. Ils tentaient de triompher de leurs oppresseurs par la force matérielle; ils devaient donc désirer un secours militaire, venant augmenter cette force et multiplier ainsi, en leur faveur, les chances de la victoire: quiconque fait la guerre demande à ses alliés de lui fournir des soldats. Et toutefois, disons-le en passant, un appui moral, si on l'eût

donné énergiquement, aurait suffi peut-être en 1831 pour changer l'issue de la lutte.

Mais aujourd'hui la situation n'est nullement la même, et les événements qui se passent à Varsovie ne ressemblent en rien à ceux de 1831.

Supposer que la Pologne attend maintenant ce secours armé qu'elle invoquait jadis; supposer qu'elle l'appelle, et que c'est là ce qu'elle désire, c'est, ce nous semble, se tromper du tout au tout, et méconnaître complètement le caractère et la portée profonde de cette révolution d'un ordre absolument nouveau, que les Polonais tentent d'accomplir en ce moment.

Les Polonais, avons-nous dit, s'appuient, pour triompher, sur la force morale toute seule : c'est d'un secours de même nature, c'est d'un secours augmentant leur force morale qu'ils ont besoin. Ils ont besoin de sentir que l'Europe les comprend, qu'elle est avec eux, qu'elle souffre de leurs douleurs, qu'elle partage leurs vœux et s'associe à leurs espérances. Ils ont besoin de savoir que, mise en présence des vastes assassinats organisés par un gouvernement contre un peuple en prière, l'Europe glorifie hautement les martyrs et flétrit hautement les bourreaux.

Ce secours serait peu de chose et n'aboutirait à aucun résultat, diront sans doute quelques politiques sceptiques qui ne croient qu'au matérialisme des faits. Ce secours, disons-nous, serait immense et pèserait d'un poids décisif dans la balance des événements.

Expliquons notre pensée.

Un crime inouï vient d'être commis par un gouvernement; le coupable est puissant; il échappe à la répression des hommes, ou du moins, pour tenter de le punir matériellement, il faudrait bouleverser le continent et sacrifier deux ou trois cent mille soldats sur les champs de bataille.

Quelle doit être vis-à-vis de ce grand coupable l'attitude des autres gouvernements, de ceux

qui ont quelque sentiment de justice et de dignité?

Elle doit être ce qu'est dans un salon, ce qu'est dans le monde l'attitude d'un honnête homme vis-à-vis d'un meurtrier ou d'un voleur, qui, d'une façon ou d'une autre, a échappé à l'action des tribunaux. Ce misérable, qui s'est dérobé au châtement, ne peut se dérober à la réprobation unanime, d'autant plus grande, souvent, qu'il est plus puissant, d'autant plus sévère, qu'il a évité la peine matérielle due à son crime. S'il est homme public, banquier ou négociant, la force des choses peut bien obliger encore de faire des affaires avec lui; mais, en dehors de ce terrain neutre, on le fuit, on lui marque un juste mépris. On rompt avec lui toutes relations personnelles. Il rencontre un ancien ami, il lui tend la main; l'ami se détourne avec dégoût et dit: « Je ne vous connais point. » Malhonnête homme, il est naturellement banni de la société des honnêtes gens.

Pourquoi n'en serait-il pas de même dans la société des gouvernements honnêtes? Pourquoi ces mêmes lois, si équitables, si justes, si naturelles, qui président aux relations de la vie privée, ne présideraient-elles pas aux relations de la vie politique? Pourquoi, tandis qu'un homme d'honneur repousse avec indignation la main d'un assassin, les chefs d'empire ne feraient-ils pas la même chose et affecteraient-ils de ne point voir le sang dont cette main est toute couverte? Pourquoi un gouvernement qui s'est déshonoré ne serait-il pas mis, lui aussi, au ban des puissances civilisées?

Une telle ligne de conduite n'est-elle pas tracée par les règles les plus vulgaires de la morale, de la probité, de l'honneur, par le simple respect de soi-même? Pourquoi ne le fait-on pas? Pourquoi, en présence des massacres et des meurtres de Varsovie; pourquoi, en face du sang innocent qu'on verse à flots épais dans la capitale de la Pologne, comme on versait autrefois dans les amphithéâtres

celui des premiers chrétiens; pourquoi les gouvernements ne s'unissent-ils pas pour dire à la Russie qui tient le couteau et qui tue : « Vous venez de commettre un infâme assassinat; vous êtes indigne de siéger désormais parmi nous. Vous avez violé les lois les plus saintes de la civilisation et de l'honneur; nous vous bannissons donc de la société des Etats civilisés et des gouvernements honnêtes. Les besoins de nos peuples, les exigences du commerce, des nécessités inévitables nous obligent encore de faire des affaires chez vous, d'acheter, de vendre, d'échanger; mais nous rompons avec vous toutes relations personnelles. Gardez nos consuls; nous retirons nos ambassadeurs. Nous ne vous faisons point la guerre; la guerre bouleverserait toute l'Europe et compromettrait peut-être des intérêts qui, eux aussi, sont sacrés; mais nous vous flétrissons et nous nous unissons aux martyrs que vous immolez pour appeler sur eux, pour les sauver, sur vous, pour vous punir, la grande justice de Dieu. »

Qu'on le sache bien, si, dans la question qui préoccupe l'Europe, les gouvernements avaient le courage moral de tenir un pareil langage, la difficulté qui inquiète les esprits serait sur le point d'être à jamais vaincue, et la solution qu'on cherche vainement et qu'on n'entrevoit que dans les incertains hasards de la guerre, s'effectuerait précisément dans la voie et par les procédés de la paix, sans qu'il en coûtât aux Etats civilisés un seul soldat ou une seule guinée.

Supposons, comme on fait en mathématiques, supposons, un instant, le problème résolu, et imaginons que les gouvernements de l'Europe aient réalisé cette utopie de se concerter pour agir, à eux tous, comme agirait, tout seul, un honnête homme. Quelle serait alors, nous le demandons, la situation de la Russie, mise de la sorte au ban de la civilisation et de la probité publique?

Entendant d'un côté le cri unanime des martyrs de la Pologne, qui s'élèverait au dedans comme la voix de la conscience; entendant au dehors le cri, également unanime, des gouvernements et des peuples civilisés qui s'élèverait de toutes parts comme la solennelle parole des juges et comme la clameur de l'universelle malédiction, le colosse russe ne se sentirait-il pas chanceler?... Continuerait-il les massacres? Non certes. Et, les voulût-il renouveler, il finirait par ne plus trouver d'instruments parmi ses sujets, déjà honteux et lassés du métier de bourreaux. Toute force ne tarderait pas à manquer, même chez lui, à ce gouvernement que flétrirait la réprobation de tous; et il ne serait obéi qu'autant qu'il voudrait rentrer dans les voies de la justice. Essaierait-il la guerre? Pas davantage. Dans de telles conditions, une guerre serait trop impopulaire parmi les Russes pour être possible.

Ainsi, comme malgré elle, la barbarie finirait par céder aux forces toutes morales de la civilisation, et l'Europe aurait remporté un des plus beaux, un des plus nobles triomphes que l'histoire puisse enregistrer.

Il faut donc que les gouvernements européens aient le courage moral de dire hautement ce qu'ils pensent, ce que pense tout le monde, et de se faire les porte-voix de la conscience publique. Il faut que, devant un assassinat, ils aient la fermeté de dire : « C'est un assassinat. » Il faut qu'ils apportent aux nobles martyrs qui se font égorger pour la justice, le secours d'une sympathie hautement proclamée, le secours d'une flétrissure infligée, loin des lâches inquiétudes de la crainte, à la personne des meurtriers.

Il semble que ce ne soit rien ou que ce soit peu de chose. Encore une fois, c'est tout. Le jour où les gouvernements n'auront pas peur de proclamer ce qui est juste et de flétrir ce qui est mal; le jour où ils auront seulement la pudeur et la fierté d'un

honnête homme qui refuse de prendre la main d'un personnage taré, la politique aura fait un grand pas, et l'axe du monde, qui est aujourd'hui la force brutale, sera bien près d'être changé.

Une telle solution serait accueillie avec enthousiasme par tout le monde, car elle satisferait ce double besoin de justice et de paix dont nous parlions en commençant.

Imaginons maintenant que les gouvernements, redoutant de faire la guerre, n'osent pas même élever la voix, et que, sous prétexte de ne pas encourager les martyrs à se faire massacrer, on renvoie les victimes, comme le fait M. Grandguillot, à la générosité et aux intentions libérales du bourreau, de celui-là même qui vient d'ordonner les massacres. Qu'arrivera-t-il ?

Il arrivera d'abord que l'opinion publique pensera de ces gouvernements ce qu'on pense dans le monde d'un homme qui, par faiblesse ou par calcul, continue ses relations avec un personnage qui s'est déshonoré, lorsque ce personnage est puissant.

Mais, surtout, qu'arrivera-t-il au dehors ? Qu'arrivera-t-il alors de la question elle-même qui se débat entre la Pologne et la Russie ? C'est ce qu'il importe d'indiquer brièvement.

Les Polonais ayant, comme nous l'avons dit, entrepris contre la Russie une lutte toute morale, une lutte, non de guerriers qui tuent, mais de martyrs qui se laissent tuer, étaient soutenus dans cette voie, obstinément résignée et pacifique, par l'espérance d'être compris de l'Europe civilisée, et moralement appuyés par la conscience des peuples et par la sympathie des gouvernements. C'est en comptant sur la justice, sur la loyauté, sur l'honneur de l'Occident, qu'ils voulaient garder jusqu'à la fin cette attitude à la fois si paisible et si inébranlable, sachant mourir, mais ne voulant pas combattre.

Si donc, contrairement à leurs plus légitimes

mes espérances, on n'intervient pas, ce qui est une complicité négative avec leurs meurtriers ; si même, ce qui serait une complicité positive, on les désavoue, ainsi que le conseille M. Grandguillot ; si le blâme, au lieu d'aller flétrir le bourreau qui tient le glaive, tombe sur la victime qui est à terre et qui est désarmée, que fera alors ce malheureux peuple, si cruellement abandonné ?

Deux hypothèses se présentent ; toutes deux sont dignes d'attention.

Ou bien, dans un suprême désespoir, ce peuple aurait recours à la force des armes ; et il donnerait ainsi à la Russie le prétexte tant cherché de tout écraser dans le sang, et d'invoquer, pour justifier le présent et le passé, la révolte de la Pologne.

Qui, dans ce dernier cas, en porterait le crime ? ce serait évidemment la Russie. Qui en porterait le crime et la honte ? ce seraient non moins évidemment les gouvernements qui, par un cruel déni de justice, auraient, d'un côté, précipité les victimes hors des voies de la patience, et, de l'autre, encouragé les massacreurs par la certitude, non-seulement de l'impunité matérielle, mais encore de l'impunité morale. Cette première supposition n'est-elle pas faite pour réveiller les consciences endormies ?

Ou bien les Polonais, à bout de forces, lâchement délaissés par l'Occident et renonçant à toute idée de nationalité, se tourneraient vers leurs vainqueurs, deviendraient Russes ; et, attirant à eux leurs frères de la Gallicie et de Posen, s'uniraient pour former désormais, contre l'Occident qui les aurait trahis, l'avant-garde de la Russie, devenue de plus en plus immense et formidable.

Une remarquable correspondance de Varsovie, publiée naguère par le *Journal des Débats*, indiquait cette dernière solution, que les Polonais re-



— 16 —

poussent maintenant, mais que des malheurs nouveaux et l'abandon de l'Occident pourraient bien leur faire accepter. Cette seconde hypothèse n'est-elle pas faite pour faire trembler l'Europe sur ses plus évidents intérêts ?

Que l'Europe n'expose donc ni ses intérêts ni sa conscience à ces périlleuses éventualités !

La nature d'intervention que nous proposons marquerait une ère nouvelle dans la lutte des nations entre elles, de même que les événements de Varsovie inaugurent une ère nouvelle dans la lutte des peuples contre l'iniquité des gouvernements. De part et d'autre ce seraient les voies de la paix substituées à celles de la violence ; de part et d'autre ce serait la force morale, prenant enfin le sceptre des choses humaines, qui lui appartient, et que la force matérielle a usurpé jusqu'ici.

Pour conjurer les graves dangers que nous avons signalés, pour atteindre le grand résultat que nous venons d'indiquer, que faut-il ? Nous l'avons déjà dit. Il ne faut aux gouvernements qu'un peu de ce courage moral que possède tout honnête homme.

Nous avons la ferme espérance que, quoi que puisse conseiller le *Constitutionnel* dans sa sympathie pour la Russie, quelles qu'aient pu être tout d'abord leurs propres hésitations, les gouvernements européens comprendront leur devoir et qu'ils n'y failliront point.

Veuillez agréer, etc.

HENRI LASSERRE.

Paris, le 22 juin 1861.



375 162

Biblioteka Główna UMK



300051139097